

Séance solennelle
mercredi 17 novembre 2010
Proclamation et remise des Prix décernés en 2010

**L'Académie des Beaux-Arts encourage et soutient
la création dans toutes ses expressions**



Relations presse
Agence Catherine Dantan
7 rue Charles V - 75004 Paris
Tél. : 01 40 21 05 15 / 80
cdantan@yahoo.fr

SOMMAIRE

I - Présentation générale de l'Académie des Beaux-Arts

Missions et composition

II - Présentation des principaux Prix de l'Académie des Beaux-Arts décernés le 17 novembre

Prix de la Fondation Simone et Cino Del Duca

Grand Prix d'Architecture

Prix Liliane Bettencourt pour le Chant Choral

Prix Pierre Cardin

Prix Nahed Ojeh

Prix de Photographie de l'Académie des Beaux-Arts – Marc Ladreit de Lacharrière

Prix François-Victor Noury

Prix du Cercle Montherlant

Prix de bibliophilie Jean Lurçat

III – Événements à venir

IV – Informations pratiques



I - Présentation générale de l'Académie des Beaux-Arts

A - Les missions de l'Académie des Beaux-Arts

Une institution nationale symbole du pluralisme dans les arts

Fidèle à une tradition pluriséculaire, l'Académie des Beaux-Arts réunit en son sein les principales disciplines artistiques : peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, compositeurs, cinéastes, photographes réaffirment ainsi leur complémentarité ; la section des membres libres regroupe quant à elle des artistes non représentés dans les autres sections et des personnalités émérites du monde de l'art et de la culture.

Des actions pour promouvoir les arts

L'article premier des statuts de l'Académie des Beaux-Arts affirme la vocation de celle-ci à « contribuer à la défense et à l'illustration du patrimoine artistique de la France, ainsi qu'à son développement, dans le respect du pluralisme des expressions ». Soucieuse d'encourager les recherches et les vocations dans les domaines qui lui sont spécifiques, l'Académie des Beaux-Arts poursuit une action de mécénat à laquelle elle reste traditionnellement attachée. Elle décerne ainsi, chaque année, des prix de reconnaissance ou de consécration et organise des concours généreusement dotés. Elle apporte également son soutien financier aux artistes défavorisés et à des associations culturelles.

Un rôle consultatif

De par ses statuts, l'Académie des Beaux-Arts est une instance consultative auprès des pouvoirs publics ou des associations. Elle est ainsi appelée à donner son opinion sur toutes les questions qui relèvent de ses compétences ; on peut citer, à titre d'exemple, l'étude sur les enseignements artistiques réalisée en 1997 à la demande du ministre de l'Éducation nationale. Elle peut aussi émettre un avis *proprio motu* sur les sujets de son choix : c'est ce qu'elle a fait en 2003 à propos des problèmes de droits d'auteur ou en 2007 sur la question de l'impact des éoliennes sur le paysage. L'Académie des Beaux-Arts entend par là apporter une solide contribution à la sauvegarde et à la protection du patrimoine artistique, tant en France qu'à l'étranger.

La défense du patrimoine artistique

À la fois respectueuse de l'héritage légué par les civilisations passées et attentive aux nouvelles tendances artistiques, l'Académie des Beaux-Arts intervient dès qu'une menace pèse sur le patrimoine. Elle s'associe aux campagnes de protection des sites et des œuvres. Composée pour l'essentiel d'artistes réputés et, par là même, de spécialistes dans leur propre discipline, elle se veut conscience vigilante pour toute question afférant au domaine de l'art.

Des fondations culturelles

Grâce à des legs et donations rédigés en sa faveur, l'Académie des Beaux-Arts possède quatre fondations à vocation culturelle : le musée Marmottan Monet à Paris et la bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt ; la maison de Claude Monet à Giverny ; la villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat ; la fondation Dufraine à Chars, dans le Val-d'Oise, qui accueille une partie de l'année des jeunes artistes.

B - Composition de l'Académie des Beaux-Arts

L'Académie des Beaux-Arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. L'effectif global de la Compagnie est de 57 académiciens répartis en 8 sections : peinture, sculpture, architecture, gravure, composition musicale, membres libres, créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel et la photographie, de 16 associés étrangers et de 57 correspondants.

Bureau 2010

Secrétaire perpétuel : **Arnaud d'Hauterives** - Président : **Roger Taillibert** - Vice-Président : **Laurent Petitgirard**

Section de Peinture

Arnaud d'Hauterives, Georges Mathieu, Pierre Carron, Chu Teh-Chun, Guy de Rougemont, Yves Millecamps, Jean Cortot, Zao Wou-Ki, Vladimir Velickovic (1 siège vacant)

Section de Sculpture

Jean Cardot, Gérard Lanvin, Claude Abeille, Antoine Poncet, Eugène Dodeigne, Brigitte Terziev, Pierre-Edouard (1 siège vacant)

Section d'Architecture

Roger Taillibert, Paul Andreu, Michel Folliasson, Yves Boiret, Claude Parent, Jacques Rougerie, Aymeric Zublena (2 sièges vacants)

Section de Gravure

Pierre-Yves Trémois, René Quillivic, Louis-René Berge, Erik Desmazières

Section de Composition musicale

Jean Prodromidès, Laurent Petitgirard, Jacques Taddei, François-Bernard Mâche, Edith Canat de Chizy, Charles Chaynes, Michaël Levinas (1 siège vacant)

Section des Membres libres

Michel David-Weill, Pierre Cardin, Henri Loyrette, François-Bernard Michel, Hugues R. Gall, Marc Ladreit de Lacharrière, William Christie, Patrick de Carolis (2 sièges vacants)

Section des Créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel

Pierre Schœndœrffer, Roman Polanski, Jeanne Moreau, Régis Wargnier, Jean-Jacques Annaud (1 siège vacant)

Section de Photographie

Lucien Clergue, Yann Arthus-Bertrand

Associés étrangers

S.M.I. Farah Pahlavi, Ieoh Ming Pei, Baron Philippe Roberts-Jones, Ilias Lalaounis, Andrzej Wajda, Antoni Tapiès, Leonard Gianadda, Seiji Ozawa, William Chattaway, Seiichiro Ujiie, Woody Allen, SA Karim Aga Khan IV, SA la Cheikha Mozah, Sir Norman Foster

Correspondants de l'Académie des Beaux-Arts

Section de Peinture

Ernst Fuchs, André Laurencin, Tahir Salakhov, Swie Hian Tan, Guan Zhong Wu, Pat Andrea, Marc Jaulmes, Lydia Harambourg, Marco Del Re, Michèle Salmon

Section de Sculpture

Churyo Sato, Robert Rigot, Zurab Tsereteli, Gualtiero Busato, Jean Dubos, Caroline Lee, Didier Bernheim

Section d'Architecture

André Dunoyer de Segonzac, Robert Chauvin, Robert Werner, Jean-François Collignon, Marc Gaillard, Gilles de Bure, Frédéric Migayrou, François Chaslin, Philippe Trétiack

Section de Gravure

James Mc Garrell, Paul Wunderlich, Claude-Jean Darmon, Sylvie Patin

Section de Composition musicale

Maryvonne de Saint-Pulgent, Patrice Fontanarosa, Danièle Pistone, Jean-Philippe Collard, Brigitte Engerer, Pascal Rophé, Laurence Equilbey, Gilles Cantagrel

Section des Correspondants libres

Barnabas Mc Henry, Georges Grune, Arnauld Brejon de Lavergnée, Paul-Louis Mignon, Nahed Ojeh, Jacques-Louis Binet, Michel Hilaire, Jean Bonna, Hervé de Fontmichel, Xavier Patier

Section des Créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel

Hend Sabri, Leonor Silveira, Darius Khondji, Gabriella Pescucci, Raoul Coutard, Jean-Pierre Sauvaire

Section de Photographie

Bernard Perrine, Agnès de Gouvion Saint-Cyr

II - Présentation des principaux Prix de l'Académie des Beaux-Arts

L'article 1 des statuts de l'Académie des Beaux-Arts précise : « l'Académie des Beaux-Arts a pour vocation de contribuer à la défense et à l'illustration du patrimoine artistique de la France, ainsi qu'à son développement, dans le pluralisme des expressions ».

À cet effet, l'Académie des Beaux-Arts déploie de nombreuses activités au service de l'art et des artistes d'aujourd'hui, à travers :

Les Prix et concours

Chaque année, l'Académie des Beaux-Arts distribue pour un montant d'environ 500 000 € de prix à des artistes, la plupart du temps au seuil de leur carrière. Elle contribue ainsi à l'épanouissement de l'art des jeunes générations d'artistes, dans un souci constant de pluralisme des expressions. Au cours de la Séance publique annuelle de l'Académie sont remis plus de cinquante prix qui récompensent des artistes de toutes les disciplines et des auteurs d'ouvrages consacrés à l'art.

Les aides personnalisées

Aux prix s'ajoutent des aides personnalisées attribuées à des artistes sur critères sociaux.

L'Académie accompagne ainsi chaque année plus de cent artistes dans leur démarche de création, leur fournissant un revenu complémentaire et leur permettant de se lancer dans leur carrière.

LES PRIX DE LA FONDATION SIMONE ET CINO DEL DUCA

La Fondation Simone et Cino del Duca, abritée sous l'égide de l'Institut de France depuis le décret du 25 janvier 2005, poursuit les missions et objectifs fixés par Simone del Duca, généreuse donatrice, décédée en mai 2004. À côté de nombreux grands prix internationaux, aides et subventions, trois grands prix de consécration sont décernés chaque année à des artistes par la Fondation Simone et Cino del Duca – Institut de France, sur proposition de l'Académie des Beaux-Arts :

- un prix de peinture, doté d'un montant de 50 000 €
- un prix de sculpture, doté d'un montant de 50 000 €
- un prix de composition musicale, également doté d'un montant de 50 000 €

De plus, la Fondation remet, toujours sur proposition de l'Académie des Beaux-Arts, des prix pour récompenser de jeunes musiciens, pour un montant total annuel de 50 000 euros.

Le Prix de peinture 2010 a été attribué à Jean Le Gac

Jean Le Gac est né en 1936 à Alès. Adolescent, il est très vite remarqué pour son talent pour le dessin : il décide qu'il sera peintre. Mais la quasi disparition d'une pratique picturale traditionnelle remet en question son projet. Il se met alors à manipuler des objets naturels et à photographier ses interventions dans la nature en y ajoutant des mots. Puis, afin de contourner le système clos des galeries, il adresse par la poste aux personnes repérées sur le fichier de la galerie Gévaudan, sous forme de lettres anonymes, ses photographies accompagnées de textes. Paradoxalement, c'est ce choix du deuil de la peinture et d'activités apparemment régressives qui vont lui ouvrir les portes du monde de l'art. Pour la première fois, il expose dans une grande manifestation artistique internationale : la Documenta de Kassel en 1972. Il a 36 ans et c'est un artiste sans œuvre. Il dit : « J'ai regroupé sous forme de cahiers mes lettres et

mes photos élaborées durant les années 1969-1970. ». Dès lors, il expose régulièrement et entre à la galerie Templon à Paris. Cependant, il refuse de se laisser entraîner dans les nouveaux courants de l'art qu'il avait pourtant semblé inaugurer par des démarches proches du Land Art ou de la Performance. Il replonge alors dans les livres de son enfance, dans cette littérature illustrée et désuète qui avait contribué à sa vocation de peintre, et dans un esprit de modestie et d'authenticité, il poursuit une œuvre où le peintre, lui-même, devient le sujet-objet. Désormais, l'illustration et la légende, toujours décalées, resteront le vocabulaire de base de la construction mythique d'une figure d'artiste.

Le Prix de sculpture 2010 a été attribué à Gérard Koch

Gérard Koch, sculpteur français, est né le 10 mars 1926 à Kaiserslautern en Allemagne. Il fait son apprentissage à La Grande Chaumière à Paris, avec Zadkine et Auricoste, puis il entre à l'École des Beaux-Arts de Paris.

En 1956 a lieu sa première exposition personnelle à la galerie La Spirale à Paris.

Lauréat en 1965 de la Ford Foundation à Berlin, il séjourne ensuite aux États-Unis où il enseigne, à Interlochen (Michigan). En 1968, il réalise la statue de Pierre de Coubertin pour les Jeux Olympiques de Grenoble. Puis il se tourne vers la non-figuration, dont témoignent en 1976 ses « Boîtes » exposées au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Son évolution est éloquente en ce qu'elle reflète l'histoire de la sculpture depuis 1950. La technique de l'assemblage y joue un rôle essentiel, dans des rapports de complicité avec la musique, l'architecture, mais aussi le livre.

Le Prix de composition musicale 2010 a été attribué à Thierry Pécou

Né en 1965 à Paris, **Thierry Pécou** découvre la musique à l'âge de neuf ans par l'apprentissage du piano. Venu d'abord spontanément à la composition, il reçoit, parallèlement à ses études de piano au Conservatoire national de Région de Paris, l'enseignement de l'harmonie et du contrepoint. Il entre ensuite dans la classe de composition au Conservatoire national supérieur de musique de Paris où il obtient les Premiers Prix d'Orchestration et de Composition en 1987 et 1988. En tant que compositeur, Thierry Pécou s'est engagé très tôt dans un itinéraire singulier, à l'écart des notions d'avant-garde et de post-modernité. Au fil de ses créations et de ses nombreux voyages, il est allé à la rencontre de cultures éloignées dans l'espace et dans le temps : les langues et l'imaginaire de l'Amérique précolombienne et des sociétés amérindiennes dans *La Symphonie du Jaguar* et la cantate *Passeurs d'eau*, les mythes grecs qui ont inspiré *Les Filles du feu*, les traces de l'Afrique et de l'Amérique dans *Tremendum un carnaval brésilien*, *Outre-Mémoire* et *L'Oiseau innumérable*, mais aussi la Chine ancienne, la spiritualité tibétaine... En rencontrant ces traditions, Thierry Pécou, rêve de « faire résonner le monde entier », et cherche à redonner à la musique sa dimension rituelle. Thierry Pécou a fondé en 1998 son propre ensemble de musique de chambre, intitulé « Zellig », qui a déjà produit cinq disques monographiques. Son catalogue compte plus de 80 œuvres, et inclut aussi bien des quatuors à cordes ou des œuvres vocales que des concertos, et pas moins de trois opéras. Tout récemment, son dernier opéra *L'Amour coupable* d'après la pièce de Beaumarchais, créé le 23 avril 2010 au Théâtre des Arts de Rouen, a rencontré un vif succès auprès du public et de la critique.

Toujours sur proposition de l'Académie des Beaux-Arts, quatre prix d'encouragement ont été également décernés à de jeunes musiciens. Pour l'année 2010 les lauréats sont **Magali Léger**, soprano colorature, **Hélène Schmitt**, violoniste, **Bertrand Chamayou**, pianiste et **Gilles Durot**, percussionniste.

LE GRAND PRIX D'ARCHITECTURE

Créé en 1975, le concours est ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture de moins de 35 ans.

Entièrement organisé par l'Académie, il est doté de trois prix :

- Le Grand Prix et Prix Charles Abella : 25 000 €
- Deuxième Prix et Prix André Arfvidson : 10 000 €
- Troisième Prix et Prix Paul Arfvidson : 5 000 €

Le thème du concours du **Grand Prix d'Architecture 2010** était « Un habitat d'occupation transitoire ».

Le **Grand Prix et Prix Charles Abella 2010**, a été décerné à **Marine Miroux**, architecte DPLG de l'Ecole Paris Belleville, pour son projet *Better, Cheaper Helping*, pour un montant de 25 000 €.

Le **deuxième Prix et Prix André Arfvidson 2010**, a été décerné à **Nathanaël Dorent**, détenteur du diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de Master de l'ENSA de Paris-Malaquais, pour son projet *Archipel transitoire*, d'un montant de 10 000 €.

Le **troisième Prix et Prix Paul Arfvidson 2010**, d'un montant de 5 000 € a été décerné à **Catherine Maraite** de nationalité belge, diplômée de l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal Victor Horta, pour son projet *Origami*.

Une **mention** a été attribuée à **Thomas Etesse**, étudiant, né en 1987, pour son projet *Gonflable*. Il poursuit actuellement ses études à l'École nationale supérieure d'Architecture de Versailles, cycle de Master I, sous la direction d'Yves Roujon.

LE PRIX LILIANE BETTENCOURT POUR LE CHANT CHORAL

Créé en 1989 par Liliane Bettencourt et son époux, André Bettencourt, ancien Ministre, membre de l'Académie des Beaux-Arts décédé en 2007, le Prix Liliane Bettencourt pour le Chant Choral, doté de 40 000 euros, a pour ambition de contribuer au rayonnement de cette discipline artistique et d'aider les lauréats à progresser en leur offrant de meilleures conditions de travail et un public élargi.

Le **Prix 2010** a été décerné au **Chœur Britten**

Le **Chœur Britten**, chœur de femmes composé de douze chanteuses professionnelles, a été créé en 1981 par **Nicole Corti**. Il dit souhaiter «révéler la dimension humaine et la force expressive des musiques de notre temps ». Résolument engagé en faveur de la musique contemporaine, il privilégie les œuvres peu entendues et travaille également à faire ressentir les liens existants entre les sources anciennes et populaires et l'expression des compositeurs contemporains. En 1989, le Chœur Britten remporte le Grand Prix du Concours International de Tours qui le place au devant de la scène chorale européenne. La renommée nationale et internationale de l'ensemble est précoce, appuyée sur de nombreux concerts en France et à l'étranger, notamment aux États-Unis. Le Chœur Britten, qui a souhaité élargir son répertoire, s'ouvre à la mixité en 2009, et développe de nombreuses activités pédagogiques qu'il poursuit déjà en direction du public, des enfants et adolescents musiciens et des chœurs amateurs, notamment. Il s'est également engagé dans de nombreux projets associant diverses formes d'expression artistique (danse, mise en scène, photographie...).

L'ensemble vocal a enregistré en 2007 le *Livre d'Heures* -musique d'Edith Canat de Chizy-, et en 2005 des œuvres liturgiques de Joseph Guy Ropartz (*Messe de Saint-Anne*) aux Éditions Hortus.

LES PRIX PIERRE CARDIN

M. Pierre Cardin, membre de l'Académie dans la section des Membres libres, a souhaité encourager les jeunes artistes en créant en 1993 cinq prix annuels décernés à un peintre, un sculpteur, un architecte, un graveur et un compositeur sur proposition de chacune des sections concernées de l'Académie des Beaux-Arts.

Le **Prix de Peinture 2010** a été décerné à **Arthur Aillaud**

Arthur Aillaud est né à Paris en 1973. Il vit et travaille à Paris. Il est représenté par la Galerie Veille du Temple Paris 4.

Le **Prix de Sculpture 2010** a été décerné à **Tamim Sabri**

Tamim Sabri est né en 1983 à Damas, Syrie. Il vit et travaille à Paris et prépare actuellement le diplôme national d'arts plastiques à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts à Paris.

Le **Prix d'Architecture 2010** a été décerné à **Eric Cassar**

Eric Cassar est architecte DPLG (École d'Architecture de Paris Val de Seine) et ingénieur ETP (École Spéciale des Travaux Publics, Paris). Il dirige depuis 2005 la société Arkhenspaces.

Le **Prix de Gravure 2010** a été décerné à **Marjan Seyedin**

Marjan Seyedin est née en 1979 à Téhéran. Actuellement étudiante en doctorat à l'Université de Marc Bloch, section arts plastiques, à Strasbourg, elle est depuis 2009 en résidence à la Fondation Dufraine de l'Académie des Beaux-Arts, Val d'Oise.

Le **Prix de Composition Musicale 2010** a été décerné à **Ondrej Adamek**

Ondrej Adamek est né à Prague en 1979. Diplômé de composition à l'Académie de musique de Prague, il obtient en 2006 un prix de composition au Conservatoire de Paris. Il compose des œuvres pour orchestre et ensembles, ainsi que de la musique mixte avec électronique. Ondrej Adamek a été pensionnaire à la Casa de Velazquez en 2008 et 2010.

LE PRIX NAHED OJJEH

Attribué pour la troisième année, ce Prix d'un montant de 15 000 euros créé par Madame Nahed Ojje, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts, récompense l'œuvre d'un graveur confirmé.

Le **Prix Nahed Ojje 2010** a été décerné à **Yves Doaré**

Yves Doaré est né en 1943 à La Roche Bernard. Il vit et travaille en Bretagne. Il commence son apprentissage de la gravure en autodidacte au début des années 70 et parvient à une maîtrise virtuose de la gravure sur cuivre au burin. Plus tard, il se consacre à la gravure sur bois. Il compose des images d'un monde fantastique, évoque la condition de l'homme, de la naissance à la mort, dans des décors de paysages ou de cités imaginaires, de chaos originel, primitif ou de la Renaissance. Au début des années 80, bien que la peinture prenne une place de plus en plus importante dans son œuvre, la gravure n'en demeure pas moins présente. En 2005, le musée des Beaux-Arts de Quimper présente une rétrospective de son œuvre.

Actualité : exposition à la galerie Michèle Broutta du 17 novembre 2010 au 8 janvier 2011 (31, rue des Bergers, Paris 15^e).

LE PRIX DE PHOTOGRAPHIE

L'Académie des Beaux-Arts a créé le Prix de Photographie en 2007 à l'initiative de Marc Ladreit de Lacharrière, membre de l'Académie. Ce prix a pour vocation d'aider des photographes professionnels à réaliser un projet significatif dont le sujet, le mode de traitement et le support sont libres. D'un montant de 15 000 euros, il récompense un photographe confirmé, français ou étranger travaillant en France, sans limite d'âge, auteur d'un projet photographique réalisé et exposé à l'Institut de France dans l'année suivant son attribution.

Le **Prix de Photographie 2010** a été décerné à **Marion Poussier**, pour son projet « les sentiments du quotidien »

Née en 1980, Marion Poussier vit et travaille à Paris. Elle est représentée par la Galerie du Jour Agnès b.

Depuis plusieurs années, le travail photographique de Marion Poussier s'articule autour de la question des liens familiaux. Après avoir photographié différents âges de la vie au sein de différentes « micro-sociétés »: l'enfance à l'école (*Récréation*), l'adolescence en colonie de vacances (*Un été*, série exposée en 2006 aux Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles), la jeunesse dans ses lieux de rassemblement (*La Libre circulation des désirs*) et la vieillesse en maison de retraite (*Corps invisibles*), Marion Poussier souhaite à travers ce nouveau projet à la fois sensible et ambitieux « croiser les générations » afin de dresser un portrait de la société française actuelle, et rendre compte de la diversité et de la complexité des modèles familiaux contemporains.

LE PRIX FRANÇOIS-VICTOR NOURY

Le Prix François-Victor Noury est un prix de l'Institut de France décerné sur proposition de la section « Créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel » de l'Académie des Beaux-Arts. D'un montant de 20 000 €, il récompense un cinéaste.

Le **Prix François-Victor Noury 2010** a été décerné à **Mathieu Amalric**

Mathieu Amalric, né le 25 octobre 1965 à Neuilly-sur-Seine, est un acteur et un réalisateur français de cinéma. Il s'est vu décerner le César du meilleur espoir masculin en 1997 pour *Comment je me suis disputé... (ma vie sexuelle)* d'Arnaud Desplechin, puis deux fois le César du meilleur acteur : en 2005 pour *Rois et Reine* d'Arnaud Desplechin et en 2008 pour *Le Scaphandre et le Papillon* de Julian Schnabel. Il reçoit également, en tant que réalisateur, le Prix de la mise en scène au Festival de Cannes 2010 pour *Tournée*.

LE PRIX DU CERCLE MONTHERLANT-ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Le **Prix du Cercle Montherlant – Académie des Beaux-Arts**, créé en 2002, récompense chaque année l'auteur d'un livre d'art composé en langue française. L'appréciation du jury repose sur une appréhension globale (éditoriale, illustrative et rédactionnelle) des ouvrages consacrés à l'art, sous son acception la plus large – disciplines ou objets artistiques, études thématiques, monographies, etc. D'un montant de 10 000 €, il est entièrement financé par Jean-Pierre Grivory, Président Directeur Général de la Société « Parfums Salvador Dali ».

Il vient d'être attribué à **Françoise Boudon** et **Claude Mignot** pour l'ouvrage *Jacques Androuet du Cerceau, les dessins des plus excellents bâtiments de France*, Éditions Le Passage.

Cet ouvrage reproduit pour la première fois *in extenso* le recueil dessiné sur vélin par Jacques Androuet Du Cerceau des plus beaux châteaux de France entre 1576 et 1579 ; il permet par là même au public d'aujourd'hui de retrouver le regard porté par un artiste génial sur l'architecture de son temps.

LE PRIX DE BIBLIOPHILIE JEAN LURÇAT

Le **Prix Jean Lurçat** est un prix de bibliophilie créé en 2005 à l'initiative de Simone Lurçat, disparue en mars dernier, à la mémoire de son époux Jean Lurçat (1892-1966), membre de l'Académie des Beaux-Arts, peintre, rénovateur de l'art de la tapisserie, mais également poète et auteur d'ouvrages de bibliophilie. Il est doté d'un montant de 7 500 € et récompense chaque année un peintre ou un graveur ayant illustré un ouvrage original et récent de bibliophilie. Il s'agit du seul Grand Prix de bibliophilie en France.

Le **Prix Jean Lurçat 2010** a été attribué à l'ouvrage *Le Soudeur de murmures*. Textes de Luis Mizon – Sérigraphies d'Alexandre Hollan – Atelier Eric Seydoux/Éditions Écart

Le Soudeur de murmures signe la rencontre entre deux exilés dont la France est la terre d'accueil, rassemblant des textes du poète et romancier chilien Luis Mizón et treize sérigraphies du peintre d'origine hongroise Alexandre Hollan. Il est publié aux Éditions Écart qui se consacrent à la publication d'ouvrages dans lesquels un artiste et un écrivain œuvrent ensemble et dialoguent.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Exposition des artistes de la Casa de Velazquez 2010

Du 22 au 29 novembre 2010

Espace Évolution Pierre Cardin

5, rue Saint-Merri – 75004 Paris

du lundi au samedi de 12h à 18h

Exposition des finalistes du Grand Prix d'Architecture 2010

Du 9 au 18 décembre 2010

Salle Comtesse de Caen – Académie des Beaux-Arts

27, quai de Conti – 75006 Paris

du lundi au samedi de 11h à 18h

III - INFORMATIONS PRATIQUES

Académie des Beaux-Arts

Hermine Videau-Sorbier

23, quai de Conti - 75006 Paris

Tél. 01 44 41 43 20

Site internet : www.academie-des-beaux-arts.fr

Relations presse

Agence Catherine Dantan

7 rue Charles V - 75004 Paris

Tél. 01 40 21 05 15 / 80

cdantan@yahoo.fr